

### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

INSTITUTIONNEL
Janvier 2024

# LE MUSÉE DE L'ARMÉE – INVALIDES ET LE MUSÉE DU QUAI BRANLY – JACQUES CHIRAC PUBLIENT UN GUIDE DES BIENS CULTURELS ISSUS DE CONTEXTES COLONIAUX

En partenariat avec le musée du quai Branly - Jacques Chirac et avec la collaboration de nombreuses institutions, le musée de l'Armée a contribué à la rédaction d'un guide à destination des chercheurs sur les biens culturels issus de contextes coloniaux conservés dans les collections publiques françaises. Ce guide qui présente un état des sources et des outils disponibles pour la recherche sur les biens issus de contextes coloniaux est désormais disponible en ligne, sur le site du musée de l'Armée.

Rédigé en 2023, sous la coordination du musée du quai Branly – Jacques Chirac et du musée de l'Armée – Invalides, avec l'appui du musée de la Musique et d'un grand nombre d'institutions, cet état des sources propose un panorama synthétique, à la date de sa rédaction, des principaux fonds d'archives et de bibliothèques, des bases de données et de références bibliographiques, en France et à l'étranger, qui peuvent être utiles à toute personne travaillant sur l'histoire des objets et des collections acquis en contexte colonial. Il couvre la période chronologique du XIX<sup>e</sup> siècle aux indépendances (1830 – 1960) et s'intéresse aux territoires anciennement colonisés par la France mais pas uniquement, les collections publiques abritant des biens provenant d'espaces où la France n'était pas présente. Ce document est une adaptation au contexte et aux spécificités juridiques et patrimoniales françaises du guide relatif au traitement des biens de collections issus de contextes coloniaux publié en 2021 par l'association des musées allemands.

## La recherche de provenance au musée de l'Armée

Musée d'histoire militaire pleinement inscrit dans les débats de société actuels et notamment ceux qui concernent la question des restitutions et des retours de biens culturels, le musée de l'Armée conduit aujourd'hui une politique de recherche de provenance particulièrement active sur ses collections extra-européennes et notamment sur les pièces d'origine africaine. Parmi les 500 000 pièces que constituent les collections du musée de l'Armée, 2 248 objets ont été identifiés comme d'origine africaine et font actuellement l'objet de recherches approfondies.







Sabre attribué à El Hadj Omar Tall, Sénégal, Dakar, musée des Civilisations noires © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Anne-Sylvaine Marre-Noël; Tunique de guerre de Sarankegny Mori, fils de Samory Touré, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Émilie Cambier / Pascal Segrette; Élément décoratif du dais royal de la reine Ranavalona III, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais / Émilie Cambier

#### Une ambition : co-construire un récit partagé

Derrière l'enjeu de la recherche de provenance, l'ambition du musée de l'Armée est de renouer un chemin de dialogue entre différentes cultures et de co-construire, à partir de l'objet étudié, le récit partagé, contradictoire, d'une histoire commune avec les historiens des pays, aujourd'hui indépendants, concernés par le passé colonial français.

Ce sera notamment l'enjeu parcours « Colonisation, décolonisation : une histoire en partage », qui verra le jour dans le cadre de l'extension du musée (projet MINERVE). Il abordera la façon dont la colonisation a structuré nos sociétés.

Guide « Biens culturels issus de contextes coloniaux » : www.musee-armee.fr/collections/ gestion-des-collections/recherche-provenance.html

## Une journée d'étude inédite



En regard de l'exposition Victoire ! La fabrique des héros, le musée de l'Armée organise une journée d'étude consacrée à la question des prises de guerre. La notion de prise de guerre, qui existe depuis l'Antiquité, a largement évolué au cours des siècles et perdure aujourd'hui sous une certaine forme dans le Code de la Défense. La journée d'étude reviendra sur l'évolution historique et juridique de cette : juristes et historiens du droit afin expliqueront les notions de pillage, butin, spoliation, trophée ou encore prise de guerre. Elle sera également l'occasion d'étudier des cas concrets issus des collections du musée de l'Armée, avec un objectif de diversité chronologique, typologique et géographique.

Vendredi 26 janvier 2024, de 8h45 à 17h10 au grand salon du musée de l'Armée

Accès libre, sur réservation : www.musee-armee.fr/au-programme/cette-semaine-au-musee/ detail/journee-le-droit-des-prises-de-guerre-definitions-enjeux-exemples-patrimoniaux.html

#### INFORMATIONS PRATIQUES

#### Musée de l'Armée

Hôtel national des Invalides 129, rue de Grenelle 75 007 Paris musee-armee.fr















#### **CONTACT PRESSE**

## **Agence Alambret Communication**

Marion Gales marion@alambret.com 01 48 87 70 77 06 43 16 56 58

## Musée de l'Armée MINERVE

**MUSÉE DE L'ARMÉE - INVALIDES** 

Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, le musée de l'Armée propose de parcourir, sur 15 000 m², l'histoire de France à travers le fait militaire et guerrier. À la fois musée d'histoire, de beaux-arts et de sciences et techniques, l'institution, créée en 1905, conserve l'une des collections d'histoire militaire les plus riches au monde, soit près de 500 000 pièces (uniformes, armes, armures, dessins, peintures, photographies etc.), de l'âge du bronze au XXIe siècle. Elle propose également au public de découvrir le célèbre Dôme des Invalides, abritant le tombeau de Napoléon Ier. Avec 1,2 million de visiteurs annuels, le musée de l'Armée est l'un des musées parisiens les plus fréquentés.

Humaine et incarnée, parfois exaltée, souvent douloureuse, l'histoire militaire s'envisage aujourd'hui dans ses réalités politique, sociale, culturelle, géographique ou économique et s'ouvre à de nouveaux questionnements. Porté par cette conviction, le musée de l'Armée a engagé un grand programme d'extension et de transformation. À l'horizon 2030, le projet MINERVE verra ainsi l'ouverture de 4 nouveaux parcours permanents : « L'Hôtel des Invalides, entre histoire et mémoires » ; « Forces armées et engagements militaires de la France »; « Colonisation, décolonisation : une histoire en partage »; « Après 1945 : de la Guerre froide à nos jours ». À travers lui, le Musée a l'ambition de devenir le musée d'histoire mondiale de la France à travers le fait militaire et guerrier, selon une approche globale et résiliente, attentive aux interactions de notre pays avec le monde et donnant la place et la parole à l'altérité. Fidèle à sa vocation civique, le musée de l'Armée affirme ainsi sa volonté d'offrir des clefs de compréhension à tous les publics sur l'état du monde et son évolution, assurant le lien entre passé, présent et avenir.

Drapeau annamite, pris au combat de Naw Si le 19 novembre 1917, Paris, musée de l'Armée © Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais